

CHANGEMENT DE RYTHME ET DE MODALITÉS DE LA COLLECTE SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CREIL SUR OISE

À compter du 4 février 2019 la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) procède à une harmonisation de la collecte des déchets sur tout son territoire. Cette démarche a pour objectif de mieux maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers et entraîne des modifications dans le ramassage des ordures ménagères, de la collecte sélective et des encombrants dans les communes de Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Saint-Vaast-Lès-Mello et Thiverny.

-  Dans un souci de maîtrise des coûts du service de ramassage des déchets pour la collectivité, la fréquence des collectes des ordures ménagères et de la collecte sélective passe à une fois par semaine sur les communes de Saint-Maximin, Saint-Leu d'Esserent et Thiverny. Cette évolution est également destinée à encourager les habitants du territoire à acquérir le réflexe du tri, comportement citoyen et responsable primordial pour limiter l'impact sur l'environnement du ramassage des déchets. Elle se traduit par les simplifications et modifications de collectes suivantes :

Ramassage :	<u>St-Maximin</u>	<u>St-Leu d'Esserent</u>	<u>Thiverny</u>
des ordures ménagères et de la collecte sélective	<u>uniquement les</u> <u>jeudis</u>	<u>uniquement</u> les jeudis	<u>uniquement</u> les vendredis
des déchets verts (d'avril à novembre)	mercredis	mardis	mercredis

-  Par ailleurs, dans un souci de simplification et d'efficacité, les jours de collecte des communes de Cramoisy, Maysel, Rousseloy et St-Vaast-Lès-Mello ont été modifiés :

Ramassage :	<u>Cramoisy et Maysel</u>	<u>Rousseloy et St-Vaast-Lès-Mello</u>
des ordures ménagères et de la collecte sélective	mardis	lundis
des déchets verts (d'avril à novembre)	mercredis	

-  La dernière modification concerne l'expérimentation d'une méthode différente de ramassage des encombrants pour une réponse plus adaptée aux besoins des habitants de l'agglomération : à compter du 4 février, les habitants de Cramoisy, Maysel, Rousseloy, St-Leu d'Esserent, St-Maximin, St-Vaast-Lès-Mello et Thiverny bénéficieront, comme les habitants de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-St-Paul du ramassage des encombrants à la demande en prenant rendez-vous au Numéro Vert : 0 805 12 60 60, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le ramassage « mensuel » des encombrants reste par ailleurs en vigueur jusqu'au 31 octobre 2019.

🗘 **Informations pratiques :**

- Tous les renseignements concernant ces changements sont disponibles sur www.creilsudoise.fr rubrique « actualités ». Les habitants du territoire peuvent également se référer au courrier et aux flyers d'information accompagnant le calendrier de ramassage des déchets qui leur ont été distribués en boîte aux lettres.
- Les habitants ayant besoin d'une poubelle jaune plus grande consécutivement à la diminution du nombre de collectes peuvent en faire la demande au Numéro Vert gratuit : 0 805 12 60 60, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- La Recyclerie constitue une possibilité de réemploi des encombrants limitant ainsi la quantité de déchets à traiter : **Sud Oise Recyclerie**, située à Villers-Saint-Paul, Z.A. du Marais Sec, rue du Pont de la Brèche, accueille les objets recyclables du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30. Davantage d'information en consultant www.sorecyclerie.fr.
- Déchetteries du territoire ou à proximité directe : elles sont accessibles gratuitement pour les particuliers sur présentation de la carte d'accès (disponible en remplissant le formulaire sur <http://www.smvo.fr>)
 - Creil : Zone ALATA – Avenue d'Halatte
 - Laigneville : Rue Pierre et Marie Curie
 - Saint-Leu d'Esserent : Z.I. du Renoir - Rue Marcel Paul
 - Villers-Saint-Paul : Av. Frédéric et Irène Joliot Curie

Les déchetteries sont ouvertes du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h. Un numéro vert gratuit est également disponible pour tout renseignement : 0 800 60 20 02.

CONTACTS PRESSE : 01-190114

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.